



## **Commission scolaire des Chic-Chocs**

---

Procès-verbal de la séance ordinaire du **conseil des commissaires** de la Commission scolaire des Chic-Chocs, tenue à l'école Esdras-Minville de Grande-Vallée, le **mardi 24 octobre 2017, à 19 h 30**, sous la présidence de monsieur Jean-Pierre Pigeon.

### **1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Le président, monsieur Jean-Pierre Pigeon, souhaite la bienvenue aux participants et ouvre la rencontre.

### **2. VÉRIFICATION DU QUORUM**

Dix commissaires sont présents et forment quorum, mesdames et messieurs les commissaires :

J. Antonio Blouin	Jean-Pierre Pigeon
Jean-Yves Dupuis	Aline Smith
Jean-Marc Lemieux	Louis Vigneau (commissaire-parent) (S-A-D-M)
Sébastien Lévesque (S-A-D-M)	Isabelle Richard (commissaire-parent)
Marie-France Minville	France Tapp (commissaire-parent)

Les commissaires, madame Aline Perry et monsieur Jacques Létourneau sont absents et ont avisé de leur absence.

Sont aussi présents :

Madame Caroline Charette	directrice du Service des ressources humaines
Monsieur Éric Guénette	directeur du Service des ressources financières
Madame France Gagnon	consultante pour les Services éducatifs aux jeunes
Monsieur Claude Petitpas	directeur des Services du secrétariat général, des communications et de la gestion documentaire
Madame Hélène Roy	directrice des Services éducatifs aux adultes et à la formation professionnelle
Monsieur Martin Savoie	directeur général
Monsieur David Smith	directeur du Service des ressources matérielles, de l'approvisionnement et du transport scolaire

### **3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la séance
2. Vérification du quorum
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Période de questions
- 5. Adoption et suivi des procès-verbaux**
  - 5.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 26 septembre 2017
  - 5.2 Suivi au procès-verbal de la séance ordinaire du 26 septembre 2017
- 6. Enjeux politiques**
  - 6.1 Adoption du projet de division des circonscriptions électorales
  - 6.2 Conversation publique sur la solidarité et l'équité intergénérationnelles
- 7. Direction générale**

*Aucun point relié à la direction générale*

**8. Service des ressources financières**

- 8.1 Inscription clicSÉQUR – Entreprises de Revenu Québec
- 8.2 Taxes scolaires impayées
- 8.3 États financiers au 30 juin 2017
- 8.4 Honoraires des audits des états financiers du 31 mars 2017 et du 30 juin 2017

**9. Service des ressources humaines**

- 9.1 Modification au plan des effectifs du personnel de soutien 2017-2018

**10. Service des ressources matérielles, de l’approvisionnement et du transport scolaire**

- 10.1 Amélioration de l’accessibilité aux personnes handicapées (Aménagement d’un appareil élévateur) à l’école de la Découverte
- 10.2 Rétrocession de terrain – Municipalité de Grande-Vallée
- 10.3 Autorisation de débiter les travaux de reconstruction d’un mur de soutènement et entrée d’eau au centre Champagnat

**11. Services éducatifs aux jeunes et Services informatiques**

- 11.1 Renouvellement du contrat des postes informatiques et moniteurs neufs (CCSR)
- 11.2 Achat regroupés – équipements audiovisuels et solutions numériques interactives

**12. Services éducatifs aux adultes et formation professionnelle**

*Aucun sujet relié à ce service*

**13. Services du Secrétariat général, des communications et de la gestion documentaire**

- 13.1 Page Facebook de la Commission scolaire
- 13.2 Dépôt du rapport du protecteur de l’élève

**14. Informations**

- 14.1 Rapport de la présidence
- 14.2 Rapport de la direction générale
- 14.3 Rapport de délégation, de représentation ou de participation des commissaires
- 14.4 Rapport des commissaires-parents
- 14.5 Informations des établissements
- 14.6 Reddition de comptes des administrateurs
- 14.7 Reddition de comptes des autres comités de gouvernance

15. Période de questions du public (10 minutes)

16. Autres affaires

17. Correspondance et dépôt de documents

18. Questions et commentaires des commissaires

19. Ajout

20. Levée de l’assemblée

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, madame Marie-France Minville, et résolu,

CC-1710-027

CC-1710-027

que l’ordre du jour soit adopté tel que proposé.

**4. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC (5 minutes)**

Public présent, aucun droit de parole n’est demandé.

## 5. ADOPTION ET SUIVI DES PROCÈS-VERBAUX

### 5.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 26 SEPTEMBRE 2017

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, monsieur Jean-Yves Dupuis, et résolu,

**CC-1710-028**

**CC-1710-028** que le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 26 septembre 2017 soit adopté tel que rédigé.

### 5.2 SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 26 SEPTEMBRE 2017

Aucun suivi n'est requis.

## 6. ENJEUX POLITIQUES

### 6.1 ADOPTION DU PROJET DE DIVISION DES CIRCONSCRIPTIONS ÉLECTORALES

CONSIDÉRANT les prochaines élections scolaires prévues pour le 4 novembre 2018;

CONSIDÉRANT que la Loi sur les élections scolaires prévoit qu'une commission scolaire adopte après le 15 février, mais au plus tard le 1<sup>er</sup> juin de l'année qui précède celle où doit avoir lieu l'élection générale, un projet de division de son territoire en circonscriptions aux fins de cette élection et le tout officialisé par une résolution du conseil des commissaires avant le 31 décembre de la même année;

CONSIDÉRANT qu'à partir des données fournies par le directeur général des élections (DGE) en date du 10 janvier 2017, le nombre d'électeurs à la Commission scolaire des Chic-Chocs est de 23 292 électeurs, répartis en 8 circonscriptions électorales;

CONSIDÉRANT la résolution CC-1706-170 adoptant la version 2 du modèle de découpage des circonscriptions électorales;

CONSIDÉRANT l'avis public publié dans les hebdomadaires régionaux tel qu'exigé par la Commission de la représentation électorale (art.9 L.E.S.);

CONSIDÉRANT le nombre insuffisant d'oppositions au projet de division proposé (art 9.2 L.E.S.);

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, monsieur Jean-Yves Dupuis, et résolu,

**CC-1710-029**

**CC-1710-029**

- Que la Commission scolaire des Chic-Chocs accepte le projet de division des circonscriptions électorales tel que décrit au document SSG-1617-014, daté du 19 juin 2017, version 2;
- Que copie du projet de division adopté, soit transmis à la Commission de la représentation électorale pour acceptation (art. 9.6 L.E.S.).

## 6.2 CONVERSATION PUBLIQUE SUR LA SOLIDARITÉ ET L'ÉQUITÉ INTERGÉNÉRATIONNELLES

CONSIDÉRANT la *Conversation publique sur la solidarité et l'équité intergénérationnelles* entamée par l'Institut du Nouveau Monde (INM);

CONSIDÉRANT la tournée des régions du Québec entamée par l'INM;

CONSIDÉRANT que cette tournée s'arrêtera à Gaspé le 6 novembre 2017;

CONSIDÉRANT les discussions ayant eu cours en comité plénier le 17 octobre 2017;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, monsieur Jean-Yves Dupuis, et résolu,

CC-1710-030

CC-1710-030 de mandater le directeur général afin que la Commission scolaire participe à la *Conversation publique sur la solidarité et l'équité intergénérationnelles* entamée par l'Institut du Nouveau Monde et priorise ce dossier.

Le commissaire, monsieur Sébastien Lévesque, demande le vote sur la proposition principale :

Pour : 2

Contre : 7

Abstention : 1

La proposition principale est rejetée.

## 7. DIRECTION GÉNÉRALE

*Aucun point relié à ce service.*

## 8. SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

### 8.1 INSCRIPTION À CLICSÉQR – ENTREPRISES DE REVENU QUÉBEC

CONSIDÉRANT les obligations d'utiliser les services électroniques du gouvernement du Québec pour effectuer, notamment, nos remises salariales et de taxes à la consommation auprès de Revenu Québec;

CONSIDÉRANT le changement concernant ces services électroniques qui passent de Clic Revenu à clicSÉQR – Entreprises;

CONSIDÉRANT que les conditions d'utilisation de clicSÉQR – Entreprises ont été récemment modifiées;

CONSIDÉRANT l'obligation de la Commission scolaire des Chic-Chocs de nommer un représentant pour les services électroniques de clicSÉQR – Entreprises ;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, monsieur Sébastien Lévesque, et résolu:

**CC-1710-031**

**CC-1710-031**

- QUE monsieur Éric Guénette, directeur du Service des ressources financières, soit autorisé à signer pour et au nom de la Commission scolaire des Chic-Chocs, les documents requis pour l'inscription à clicSÉQUR – Entreprises et, généralement, à faire tout ce qu'il jugera utile et nécessaire à cette fin.
- QUE le ministre du Revenu soit autorisé à communiquer au représentant, les renseignements dont il dispose et qui sont nécessaires à l'inscription à clicSÉQUR – Entreprises.
- QUE le conseil des commissaires de la Commission scolaire des Chic-Chocs autorise son secrétaire général à signer le formulaire d'acceptation des conditions d'utilisation de clicSÉQUR – Entreprises.

Le commissaire, monsieur Sébastien Lévesque, se retire de l'assemblée.

## **8.2 TAXES SCOLAIRES IMPAYÉES**

VU l'article 339 de la Loi sur l'instruction publique mandatant le directeur général de la Commission scolaire de préparer un état des taxes scolaires qui restent dues par les propriétaires et ce avant le début du mois de novembre de chaque année;

VU l'article 340 de la Loi sur l'instruction publique qui stipule que la liste de l'article 339 est soumise au conseil des commissaires pour approbation;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, monsieur Jean-Marc Lemieux, et résolu,

**CC-1710-032**

**CC-1710-032** d'approuver l'état des taxes scolaires qui restent dues par les propriétaires en date du 12 octobre 2017, liste portant le numéro SF1718-009, version 1, au montant de 1 079 779,50 \$.

Le commissaire, monsieur Sébastien Lévesque, réintègre l'assemblée.

## **8.3 ÉTATS FINANCIERS AU 30 JUIN 2017**

VU la résolution CC-1703-107 mandatant la firme Mallette pour réaliser l'audit des comptes et la rédaction du rapport de l'auditeur indépendant à l'égard de l'exercice financier terminé au 30 juin 2017;

VU la résolution CC-0605-129 mandatant le comité de vérification de procéder à l'analyse des états financiers et de faire ses recommandations au conseil des commissaires;

CONSIDÉRANT la rencontre du comité de vérification avec les auditeurs externes, messieurs Alfred Morin et Nicolas Lesage, de la firme Mallette, le 11 octobre 2017;

CONSIDÉRANT la possibilité qui a été donnée aux membres du comité de poser toutes les questions souhaitées aux auditeurs externes;

CONSIDÉRANT l'assurance reçue par le comité de vérification à l'effet que les états présentés reflètent fidèlement la situation financière de la Commission scolaire des Chic-Chocs au 30 juin 2017;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du comité de vérification;

CONSIDÉRANT qu'un avis public est paru conformément à l'article 286 de la Loi sur l'instruction publique à l'effet que le rapport de l'auditeur externe serait déposé à la présente séance;

CONSIDÉRANT la présentation faite au comité plénier du 17 octobre 2017;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, madame Isabelle Richard, et résolu,

**CC-1710-033**

**CC-1710-033** que soit consigné le dépôt du rapport de la firme Mallette, auditeur indépendant, ainsi que les états financiers de la Commission scolaire des Chic-Chocs pour l'exercice se terminant le 30 juin 2017.

#### **8.4 HONORAIRES DES AUDITS DES ÉTATS FINANCIERS DU 31 MARS 2017 ET DU 30 JUIN 2017**

VU la résolution CC-1703-107 mandatant la firme Mallette pour réaliser l'audit des comptes et l'expression d'une opinion de l'auditeur indépendant à l'égard des états financiers du 31 mars et du 30 juin 2017;

VU la résolution CC-0605-129 mandatant le comité de vérification de procéder à l'analyse des états financiers et de faire ses recommandations au conseil des commissaires;

CONSIDÉRANT la rencontre du comité de vérification avec les auditeurs externes, messieurs Alfred Morin et Nicolas Lesage, de la firme Mallette, le 11 octobre 2017;

CONSIDÉRANT les explications fournies aux membres du comité de vérification sur les changements importants intervenus au mandat des auditeurs externes au 31 mars 2017;

CONSIDÉRANT les explications fournies par la direction du Service des ressources financières sur l'incident informatique survenu lors de la préparation du dossier nécessaire à l'audit;

CONSIDÉRANT que l'audit du 31 mars ne sera exigé qu'une fois à tous les trois ans et que celui-ci fut exigé cette année;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du comité de vérification;

CONSIDÉRANT les échanges intervenus entre les auditeurs, la direction du Service des ressources financières et la direction générale;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, monsieur Louis Vigneau, et résolu,

**CC-1710-034**

**CC-1710-034** d'accepter une facturation additionnelle d'honoraires de la firme Malette pour l'année financière 2016-2017 au montant de 2 500 \$ (2 000 \$ pour les travaux reliés au mandat du 31 mars, et 500 \$ pour l'évènement relié au mandat du 30 juin) et de mandater le directeur du Service des ressources financières à signer les documents requis dans ce dossier.

## 9. SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

### 9.1 MODIFICATION AU PLAN DES EFFECTIFS DU PERSONNEL DE SOUTIEN 2017-2018

VU le plan des effectifs du personnel de soutien 2017-2018 (Doc. SRH1617-052, daté du 22 août 2017, version 3);

CONSIDÉRANT l'ajout de huit classes de maternelle 4 ans sur le territoire de la Commission scolaire;

CONSIDÉRANT l'ajout de 13,5 heures en service de garde à l'école Gabriel-Le Courtois;

CONSIDÉRANT l'analyse des besoins en service de garde effectuée par la direction de l'école Gabriel-Le Courtois;

CONSIDÉRANT l'analyse des besoins effectuée par la direction des Services éducatifs aux jeunes;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable de la direction du Service des ressources humaines;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du directeur général;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, monsieur Jean-Marc Lemieux, et résolu,

CC-1710-035

**CC-1710-035** de modifier le plan des effectifs du personnel de soutien 2017-2018, daté du 22 août 2017, version 3, afin d'ajouter 3,8563 ETP (Doc : SRH1617-052, daté du 24 octobre 2017, version 4).

## 10. SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES, DE L'APPROVISIONNEMENT ET DU TRANSPORT SCOLAIRE

### 10.1 AMÉLIORATION DE L'ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES (AMÉNAGEMENT D'UN APPAREIL ÉLÉVATEUR) À L'ÉCOLE DE LA DÉCOUVERTE

VU la Mesure 30850 Amélioration de l'accessibilité des immeubles aux personnes handicapées 2008-2009 (Projet 0421H1718-2);

VU l'appel d'offres public diffusé sur le Système électronique d'appel d'offres (SÉAO) en date du 5 octobre 2017;

CONSIDÉRANT l'offre reçue :

SOUSSIONNAIRE	PROVENANCE	MONTANT (AVANT TAXES)	MONTANT (APRÈS TAXES)	CONFORME	RECOMMANDATION
Oneil Dumaresq Construction inc.	Rivière-au-Renard	144 247,00 \$	165 847,99 \$	Oui	✓

CONSIDÉRANT la recommandation de la firme Vachon et Roy, architectes, experts professionnels dans le dossier;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, monsieur Jean-Yves Dupuis, et résolu,

**CC-1710-036**

**CC-1710-036** de retenir les services de Oneil Dumaresq Construction inc. pour les travaux d'amélioration de l'accessibilité aux personnes handicapées (aménagement d'un appareil élévateur) à l'école de la Découverte, au montant de 144 247,00 \$, taxes non incluses (165 847,99 \$ avec taxes), et de mandater le directeur du Service des ressources matérielles, de l'approvisionnement et du transport scolaire à signer pour et au nom de la Commission scolaire des Chic-Chocs tous les documents requis à la réalisation des travaux.

## **10.2 RÉTROCESSION DE TERRAIN – MUNICIPALITÉ DE GRANDE-VALLÉE**

CONSIDÉRANT le projet de bornes de recharge pour véhicules électriques qui ceinturent la Gaspésie;

CONSIDÉRANT que l'une de ces bornes est située à Grande-Vallée;

CONSIDÉRANT que la borne de recharge de Grande-Vallée a été installée sur ce qui était le collège à une certaine époque;

CONSIDÉRANT que le 24 janvier 1978, par acte notarié, seul le bâtiment a été vendu à la Municipalité de Grande-Vallée;

CONSIDÉRANT que la description technique préparée par Christian L'Italien, Arpenteur-Géomètre, en date du 15 septembre 2016, confirme que le terrain est toujours la propriété de la Commission scolaire des Chic-Chocs;

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Grande-Vallée doit obtenir un titre de propriété incluant également le terrain de l'ancien collège;

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Grande-Vallée a besoin de ce terrain et ceux adjacents pour compléter la servitude requise pour le réseau des bornes de recharge pour les véhicules électriques;

CONSIDÉRANT qu'il serait sage de profiter de cette occasion afin de parfaire les titres de propriété de la Municipalité de Grande-Vallée incluant, le cas échéant, les terrains adjacents à l'ancien collège qui forment actuellement le parc municipal Alexis Caron;

CONSIDÉRANT que le transfert de cette propriété n'apporte aucun désagrément à la Commission scolaire des Chic-Chocs, mais permet de corriger une situation;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de rescinder la résolution CC-1703-105;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, madame Isabelle Richard, et résolu,

**CC-1710-037**

**CC-1710-037**

- QUE soit rescindée la résolution CC-1703-105;
- QUE la Commission scolaire des Chic-Chocs vende pour la somme symbolique de 1,00 \$ à la Municipalité de Grande-Vallée tous les droits, titres et intérêts qu'elle possède ou peut prétendre posséder dans tout terrain inscrit au numéro matricule municipal 5953-19-0764-0-000-000, soit les numéros de lot : 24-6-2 Partie, 24-5, 24-4, 24-3, 45-3 Partie et 24-2-1, tous du Rang Ouest de la Rivière, cadastre de la Seigneurie de la Grande-Vallée-des-Monts-Notre-Dame, circonscription foncière de Sainte-Anne-des-Monts;



- QUE cette rétrocession tienne compte des principes suivants :
  - a) L'ensemble des frais seront à la charge de la Municipalité de Grande-Vallée;
  - b) La Municipalité de Grande-Vallée s'engage à prendre le terrain selon les mêmes conditions que celles énumérées dans l'acte de vente original dans la section charges et conditions;
  - c) La Municipalité et la Commission scolaire renoncent à leur droit de réclamer des frais pour l'utilisation passée du terrain ou des taxes foncières ou de toute autre forme de compensation depuis l'entente de 1978;
- QUE l'acte respecte les normes exigées par les organismes municipaux et gouvernementaux;
- QUE le président et le directeur général soient mandatés à signer tout document permettant de respecter la présente résolution et sans limiter la généralité de ce qui précède notamment, un acte de vente devant notaire.

### **10.3 AUTORISATION DE DÉBUTER LES TRAVAUX DE RECONSTRUCTION D'UN MUR DE SOUTÈNEMENT ET ENTRÉE D'EAU AU CENTRE CHAMPAGNAT**

VU la lettre du ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, en date du 12 avril 2017, confirmant le financement requis à la réalisation des projets Maintien des bâtiments et Résorption du déficit de maintien 2016-2017;

CONSIDÉRANT les travaux nécessaires afin de remplacer le mur de soutènement et l'entrée d'eau au centre Champagnat;

CONSIDÉRANT le délai requis pour réaliser les travaux;

CONSIDÉRANT qu'un octroi de mandat à la fin novembre ne nous permettrait pas de finaliser les travaux avant la période hivernale;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, monsieur Jean-Marc Lemieux, et résolu,

**CC-1710-038**

**CC-1710-038** d'autoriser le directeur du Service des ressources matérielles, de l'approvisionnement et du transport scolaire à octroyer le mandat de reconstruction d'un mur de soutènement et entrée d'eau au centre Champagnat et de faire entériner le tout à la séance du conseil des commissaires du 28 novembre 2017.

## **11. SERVICES ÉDUCATIFS AUX JEUNES ET SERVICES INFORMATIQUES**

### **11.1 RENOUVELLEMENT DU CONTRAT DES POSTES INFORMATIQUES ET MONITEURS NEUFS (CCSR)**

VU la Loi sur les contrats des organismes publics (L.Q. C65.1) qui oblige les organismes publics à signifier leur intérêt à faire partie d'une négociation en confiant un mandat au regroupement avant la réalisation de l'appel d'offres;

CONSIDÉRANT que le CCSR a pour mission de favoriser la mise en commun de services, notamment des regroupements d'achats, dans le but

de permettre aux maisons d'enseignement de réaliser des économies de volume et des économies de temps en plus de faciliter les processus d'acquisition;

CONSIDÉRANT que le CCSR est actuellement le plus important regroupement d'achats du réseau de l'éducation négociant des dossiers de nature technologique;

CONSIDÉRANT que le CCSR a l'intention de réaliser un appel d'offres regroupé pour l'acquisition de postes informatiques et de moniteurs neufs pour une mise en place des nouveaux contrats le 1<sup>er</sup> décembre 2017;

CONSIDÉRANT que le CCSR a l'intention de conclure un contrat à commande avec un ou plusieurs fabricants pour une durée initiale de 12 mois avec possibilité d'être renouvelé en tout ou en partie pour un maximum de 12 mois additionnels pour une durée maximale de 24 mois;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, madame Isabelle Richard, et résolu,

**CC-1710-039**

**CC-1710-039**

- d'autoriser la Commission scolaire des Chic-Chocs à adhérer au Centre collégial des services regroupés (CCSR) pour l'acquisition de postes informatiques et moniteurs neufs (SAR130-2017), pour une période de 12 avec possibilité d'être renouvelé en tout ou en partie pour un maximum de 12 mois additionnels pour une durée maximale de 24 mois ;
- d'autoriser le CCSR à se prévaloir de l'article 18 du Règlement sur les contrats d'approvisionnement des organismes publics en retenant tous les fournisseurs dont le prix n'excède pas de 10 % le prix le plus bas;
- de mandater le coordonnateur des Services informatiques à signer pour et au nom de la Commission scolaire des Chic-Chocs tous les documents requis.

## **11.2 ACHATS REGROUPÉS – ÉQUIPEMENTS AUDIOVISUELS ET SOLUTIONS NUMÉRIQUES INTERACTIVES**

VU l'article 15 de la Loi sur les contrats des organismes publics autorisant les commissions scolaires à participer à des regroupements d'achats;

VU l'article 7.3 de notre Politique relative aux contrats d'approvisionnement, de services et de travaux de construction, qui favorise les achats regroupés chaque fois que cela s'avère possible et bénéfique au plan économique;

VU la résolution CC-1005-176 qui autorisait la Commission scolaire à adhérer au Centre collégial des services regroupés (CCSR) pour l'acquisition d'équipements audiovisuels;

VU la résolution CC-1504-146 qui autorisait la Commission scolaire à adhérer au CCSR pour un nouveau mandat de 15 mois à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2015, avec possibilité de renouvellement jusqu'à 24 mois;

CONSIDÉRANT la possibilité de renouveler à nouveau le mandat auprès du CCSR;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, madame Aline Smith, et résolu,

**CC-1710-040**

**CC-1710-040**

- d'autoriser la Commission scolaire des Chic-Chocs à adhérer au Centre collégial des services regroupés (CCSR) pour le mandat d'acquisition d'équipements audiovisuels et solutions numériques interactives, pour une période de 12 mois à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2017, avec possibilité de renouvellement jusqu'à 24 mois;
- d'autoriser le CCSR à se prévaloir de l'article 18 du Règlement sur les contrats d'approvisionnement des organismes publics en retenant tous les fournisseurs dont le prix n'excède pas de 10 % le prix le plus bas;
- de mandater le coordonnateur des Services informatiques à signer pour et au nom de la Commission scolaire des Chic-Chocs tous les documents requis.

## **12. SERVICES ÉDUCATIFS AUX ADULTES ET À LA FORMATION PROFESSIONNELLE**

*Aucun sujet relié à ce service.*

## **13. SERVICES DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL, DES COMMUNICATIONS ET DE LA GESTION DOCUMENTAIRE**

### **13.1 PAGE FACEBOOK DE LA COMMISSION SCOLAIRE**

CONSIDÉRANT les différents besoins de communication de la Commission scolaire des Chic-Chocs;

CONSIDÉRANT la présence importante de notre clientèle, des parents, du personnel, de nos partenaires et de la population en général sur les médias sociaux;

CONSIDÉRANT que la très grande majorité des établissements de notre territoire sont déjà présents sur les médias sociaux;

CONSIDÉRANT les consultations effectuées auprès du comité de coordination et du comité consultatif de gestion;

CONSIDÉRANT les discussions qui ont eu cours lors du comité plénier du 17 octobre 2017;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, madame Marie-France Minville, et résolu,

**CC-1710-041**

**CC-1710-041**

de mandater le directeur des Services du secrétariat général, des communications et de la gestion documentaire, à procéder à la mise en ligne d'une page Facebook de la Commission scolaire des Chic-Chocs et d'en assurer la gestion.

## **13.2 DÉPÔT DU RAPPORT ANNUEL DU PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE 2016-2017**

Le rapport annuel du protecteur de l'élève est déposé pour information.

## **14. INFORMATIONS**

### **14.1 RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE**

Le président fait état de sa participation aux activités reliées à la fonction de la présidence pour la période du 27 septembre 2017 au 24 octobre 2017.

### **14.2 RAPPORT DE LA DIRECTION GÉNÉRALE**

Le rapport d'activités du directeur général est déposé. Par celui-ci, il fait état de sa participation aux activités reliées à la fonction de la direction générale pour la période du 27 septembre 2017 au 24 octobre 2017.

### **14.3 RAPPORT DE DÉLÉGATION, DE REPRÉSENTATION OU DE PARTICIPATION DES COMMISSAIRES**

Aucun rapport n'est déposé.

### **14.4 RAPPORT DES COMMISSAIRES-PARENTS**

- Nous avons eu une très belle et grosse rencontre. D'anciens visages, mais aussi beaucoup de nouveaux visages. L'ambiance semble dynamique et c'est encourageant pour l'année qui commence.
- Monsieur Petitpas était présent pour nous faire une description des rôles et fonctions du comité de parents. Il nous a aussi expliqué comment on procéderait pour les portes et la visioconférence. De plus, il a détaillé le fonctionnement pour les réclamations de frais de déplacement. Manon nous a fait suivre par courriel le formulaire à ce sujet.
- Madame France Gagnon était elle aussi présente pour nous présenter le calendrier scolaire 2017-2018, le Cadre d'organisation des services éducatifs dans les écoles et les Règles relatives à l'admission et à l'inscription des élèves dans les écoles. Comme nous avons jusqu'au 15 décembre pour se prononcer et qu'il s'agit de gros dossiers suscitant des réactions pour certains, j'ai demandé aux membres de consulter leur conseil d'établissement et de nous revenir avec leurs propos à la rencontre de novembre, dans le but de pouvoir faire nos discussions et émettre notre opinion en étant le plus représentatif possible des parents.
- Nous aurons une rencontre de consultation sur le plan de réussite le 20 novembre.
- Tous les parents sont invités aux Grandes rencontres qui se tiendra le 26 octobre en soirée et qui traitera de la collaboration école-famille et des actions du milieu pour contrer la violence et augmenter la bienveillance.

- Nous avons eu une première rencontre bien remplie et encourageante. J'ai eu la surprise de voir une petite école comme Marsoui représenté par un parent dévoué, dynamique et fier de son école. Dans ce sens, nous espérons recruter le plus de membre possible.
- Une mise à jour des membres sera effectuée sur le site internet de la Commission scolaire.

#### **14.5 INFORMATIONS DES ÉTABLISSEMENTS**

Le directeur général, monsieur Martin Savoie, présente aux commissaires le rapport des événements réalisés et à venir dans les établissements jusqu'au 28 novembre 2017.

#### **14.6 REDDITION DE COMPTES DES ADMINISTRATEURS**

Dans le cadre du Règlement relatif à la délégation de fonctions et pouvoirs, le directeur général et les directeurs de service sont appelés à prendre un certain nombre de décisions. Les documents déposés témoignent des décisions prises au cours du mois de septembre 2017.

#### **14.7 REDDITION DE COMPTES DES COMITÉS DE GOUVERNANCE**

*Différents comités se sont institués à la Commission scolaire des Chic-Chocs et doivent rendre compte de leurs actions au conseil des commissaires.*

*Les comptes rendus suivants sont déposés pour information :*

- Procès-verbal de la séance ordinaire du comité de vérification de la Commission scolaire des Chic-Chocs tenue le 11 octobre 2017.

#### **15. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC (10 MINUTES)**

Public présent, aucun droit de parole n'est demandé.

#### **16. AUTRES AFFAIRES**

Aucune autre affaire n'est discutée.

#### **17. CORRESPONDANCE ET DÉPÔT DE DOCUMENTS**

Aucune correspondance ni dépôt de document.

#### **18. QUESTIONS ET COMMENTAIRES DES COMMISSAIRES**

- À la demande du commissaire, monsieur Louis Vigneau, il y aura dépôt des états financiers audités (rapport complet), à la documentation de la présente séance du conseil.
- Suite à un questionnement du commissaire, monsieur Louis Vigneau, des vérifications seront faites par le secrétaire général concernant le *Règlement relatif à la procédure d'examen et de traitement des plaintes formulées par les élèves ou leurs parents de la Commission scolaire des Chic-Chocs.*

- Le commissaire, monsieur Louis Vigneau, informe le conseil d'une série de formations en ligne disponible pour les membres du comité de parents et des conseils d'établissement. Un suivi sera apporté par la présidente du comité de parents et le secrétaire général.

#### **19. AJOUT**

Aucun ajout

#### **20. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

L'ordre du jour étant épuisé, IL EST PROPOSÉ par la commissaire, madame Marie-France Minville, et résolu,

**CC-1710-042**

**CC-1710-042**

que l'assemblée soit levée à 21 h 10.

---

PRÉSIDENT

---

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL